

Comité d'accompagnement de Liège Trilogiport
Procès-verbal de la réunion n°9
Liège, le 7 octobre 2014

Présents :

Emile-Louis BERTRAND	Port autonome de Liège
Serge HERCEK	Port autonome de Liège / Serve Consult
Jacques HACOURT	Service public de Wallonie, DGO 2
Stéphan NIVELLES	Service public de Wallonie, DGO 2
Céline HELLEMANS	Service public de Wallonie, DGO 2
André DELECOUR	Service public de Wallonie, DGO 4
Alain HOUTAIN	Service public de Wallonie, DGO 3, Office wallon des Déchets
Jean-Pierre STAELENS	D.L. Trilogiport Belgium / CETIM
Philippe BEAUJEAN	Trilogiport Terminal S.A. (DP World)
Arlette LIBEN	Commune d'Oupeye
Marcel NEVEN	Ville de Visé
Luc LEJEUNE	Ville de Visé
Marcel VAN DEN MEERSSCHE	Représentant de la population de la Ville de Visé
Jean-François VERJANS	Représentant de la population de la Ville de Visé
Jean-Pierre REYNDERS	L'Atelier

Excusés

Alain AUSSEMS	Représentant de la population de la Commune d'Oupeye
Thierry BRASSEUR	Représentant de la population de la Commune d'Oupeye
Marc DUJYCK	Warehouses De Pauw
Marc VAN GYSEL	Trilogiport Terminal S.A. (DP World)
Thierry EVRARD	D.L. Trilogiport Belgium / CETIM
Serge FILLOT	Commune d'Oupeye
Michel MAJCHROWICZ	Représentant « Comité Village Hermalle-sous-Argenteau »
Thierry GREFFE	Représentant « Comité Village Hermalle-sous-Argenteau »
Nicolas DELHAYE	Service public de Wallonie, DGO 3
Olivier VANSTIPELEN	Service public de Wallonie, DGO 3
Arnaud WARIN	Service public de Wallonie, DGO 3

1. Procès-verbal de la réunion n° 8

Aucune remarque sur le procès-verbal de la réunion n° 8.

2. Etat d'avancement des travaux de la plate-forme
Service public de Wallonie, Direction générale opérationnelle Mobilité et
Voies hydrauliques, Département des Voies hydrauliques Liège (DGO 2)

Un point sur l'état d'avancement des travaux de construction et d'aménagement de la plate-forme Liège Trilogiport (phase 1) est présenté par Madame Céline Hellemans, Service public de Wallonie, DGO 2.

La présentation détaillée du marché de travaux de la plate-forme se trouve en annexe 1.
Voir **annexe 1** : Présentation DGO 2

3. Etat d'avancement des travaux des accès à la plate-forme (y compris le Pont Nord), Direction générale opérationnelle Mobilité et Voies hydrauliques, Département des Voies hydrauliques Liège (DGO 2)

Un point sur l'état d'avancement des travaux des accès à la plate-forme (y inclus le pont Nord) est présenté par Madame Céline Hellemans, Service public de Wallonie, DGO 2.

La présentation détaillée de ces travaux se trouve en annexe.

Voir **annexe 1** : Présentation DGO 2

4. Planning des travaux (dernier trimestre 2014) Service public de Wallonie, Direction de la Mobilité et des Voies hydrauliques de Liège, DGO 2)

Le planning des travaux (dernier trimestre 2014) est intégré dans la présentation de la DGO 2.

Voir **annexe 1** : Présentation DGO 2

5. Divers/Questions-réponses

M. Neven souligne que les travaux au Pont de Hacourt engendrent de nombreux problèmes de circulation. Selon Madame Hellemans, les travaux effectués à cet endroit ont effectivement pris un peu de retard à cause des impétrants. La fin des travaux à cet endroit est prévue fin novembre.

Monsieur Lejeune relaye les plaintes récurrentes de citoyens se plaignant du charroi de véhicules lourds à hauteur de la sortie de la chapelle et rue Basse-Hermalle. Il précise que le charroi n'est apparemment pas dû aux travaux d'aménagement de la plate-forme Liège Trilogiport. Madame Hellemans mentionne que le SPW – DGO 2 a sensibilisé à plusieurs reprises les entrepreneurs afin que les camions n'empruntent pas cette voirie. Elle précise toutefois que les camions ont dû effectivement passer par cette voirie durant une journée. Monsieur Nivelles rappelle que les camions de produits hydrocarbonés ont l'autorisation d'emprunter les voiries communales.

Madame Hellemans mentionne également qu'il y a de la boue sur ce chemin car les agriculteurs ont dû obligatoirement passer par la rue Biesmans.

Monsieur Van den Meerssche s'interroge sur les divers accès.

Accès par la rue Biesmans à la clinique

L'accès à la clinique sera admis dans les deux sens par la rue Biesmans mais sera uniquement réservé au passage des ambulances et autres véhicules médicaux ainsi qu'aux agriculteurs. La clinique réalisera un accès contrôlé, grâce à un système de barrières, qui sera utilisé pour les ambulances uniquement. Cette voirie sera assez large pour le passage des ambulances.

L'extrémité de la rue Biesmans (à l'intersection de la rue Biesmans et de la rue Marchand) sera également bloquée par une fermeture physique filtrante (potelets amovibles...) permettant toutefois la circulation des modes doux (vélos, piétons...). Monsieur Nivelles précise que le SPW DGO 2 est actuellement en contact avec la clinique d'Hermalle à ce sujet.

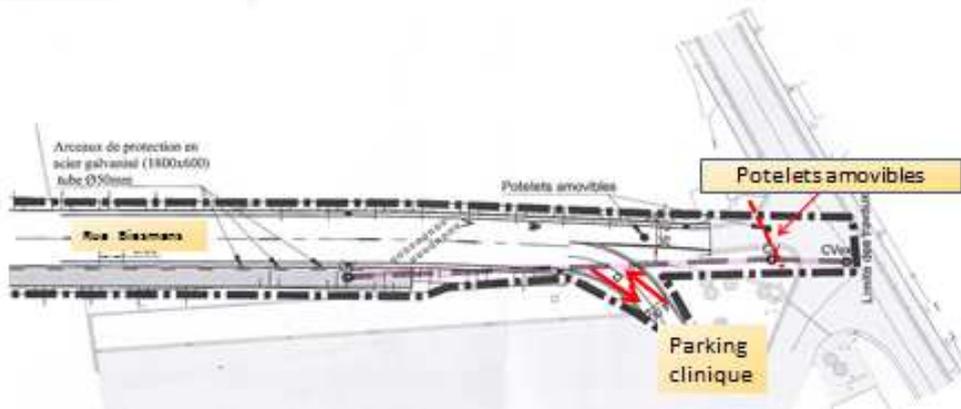
MODIFICATION DES ACCÈS – RUE BIESMANS



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES
41



SPW
Service public
de Wallonie



Accès voirie de liaison entre le Pont de Haccourt et le rond-point de Trilogiport

Monsieur Nivelles rappelle que le tronçon de voirie de liaison situé entre le pont de Haccourt et le rond-point de Liège Trilogiport sera uniquement accessible aux véhicules légers et sera dès lors interdit aux camions. La hauteur des véhicules sur cette voirie sera limitée à 2,7 mètres. Si des bus scolaires ont une hauteur supérieure à 2,7mètres, l'accès leur sera dès lors interdit.

Monsieur Nivelles précise qu'il y aura un portique amovible restrictif pour les camions au Pont de Haccourt.

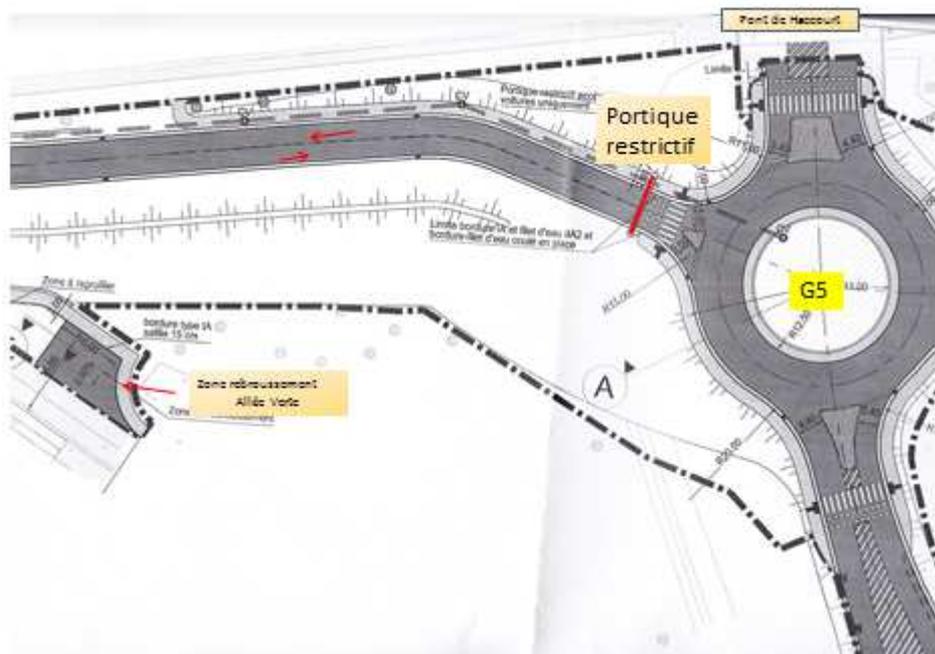
MODIFICATION DES ACCÈS – VERS LE PONT DE HACCOURT



DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE LA MOBILITÉ ET DES VOIES HYDRAULIQUES
43



SPW
Service public
de Wallonie



Monsieur Verjans relaye les interrogations des riverains qui voient des camions chargés dans un sens et chargés dans l'autre sens et s'interroge sur ce trafic de terre. Madame Hellemans mentionne qu'il y a effectivement des transferts internes au chantier (ex. terres végétales pour la réalisation des abords du plan d'eau...).

Monsieur Vvan den Meerssche souhaite savoir la responsabilité de l'entretien des divers plans d'eau.

Le Port autonome de Liège sera responsable de l'entretien des deux plans d'eau de la zone réservée aux crapauds calamites. Les autres plans d'eau seront entretenus par le Service Public de Wallonie. Monsieur Bertrand ajoute que cette problématique a été abordée avec la Commune d'Oupeye afin de trouver une solution optimale.

Monsieur Verjans mentionne la mise à niveau des terres, notamment de la future zone logistique.

Madame Hellemans confirme que le terminal à conteneurs est à niveau et finalisé. Elle ajoute que les niveaux sont différents de part et d'autre de la voie ferrée. Elle mentionne également qu'il y a aura certains apports de terre pour la réalisation du merlon entre le Ravel de la Gravière Brock et le canal. Cet apport de terres sera acheminé par le canal Albert.

Monsieur Neven s'interroge si la troisième rampe du pont est toujours bien prévue au projet.

Monsieur Hacourt précise que le pont est conçu pour accueillir cette troisième rampe. Le dossier de permis, bien que techniquement finalisé par le bureau d'études, n'a toutefois pas été introduit.

6. Prochaine réunion – Comité d'accompagnement, réunion n°10

La prochaine réunion du Comité d'accompagnement (réunion n° 10) se tiendra **le mardi 9 décembre 2014** à 18h à la Salle d'exposition du Port autonome de Liège, rue de l'île Monsin 40 à 4020 Liège.

La réunion se termine vers 19h30.

Annexes :

Annexe 1 : Présentation DGO2 – Etat d'avancement Liège Triligiport



Emile-Louis Bertrand
Président du Comité d'accompagnement Liège Triligiport
Directeur général du Port autonome de Liège